Conférence Permanente du Développement Territorial

SYSTÈMES D'INFORMATIONS FONCIÈRES (2015-2016)

ANALYSE ET DÉVELOPPEMENT DE L'INFORMATION FONCIÈRE

CONTEXTE ET OBJECTIFS

- La recherche s'intéresse à la question de l'intérêt de développer l'observation foncière en Wallonie. Par une approche documentaire, sur la base d'entretiens auprès de témoins privilégiés et par une enquête adressée à l'ensemble des communes wallonnes, elle tente d'évaluer la prise en compte des systèmes d'informations foncières en vue de mener à bien une politique d'aménagement du territoire efficace.
- En 2015, la première année de recherche aboutit à un état des lieux de l'offre en informations foncières en Wallonie. Elle présente également une analyse comparative de la situation wallonne avec les situations française, bruxelloise et flamande en ce qui concerne les relations entre informations foncières et prise de décision. Ce faisant, elle démontre la nécessaire coordination qui doit exister, d'une part, entre les composantes stratégiques, règlementaires et opérationnelles des politiques foncières et, d'autre part, entre la politique publique de l'occupation du sol et les politiques publiques sectorielles (agriculture, environnement, fiscalité…).
- En 2016, la deuxième année de recherche vise à préciser la demande en information foncière liée à ces différentes politiques et à développer une réflexion sur l'opérationnalisation d'un dispositif d'observatoire foncier.

PRINCIPAUX RÉSULTATS

- Identification des besoins généraux et sectoriels et classement en quatre catégories de besoins auxquels peut répondre l'observation foncière :
  - Le besoin de diagnostics fonciers et de prospective ;
  - Les besoins en informations foncières fines ;
  - Le besoin d'évaluer les politiques foncières ;
  - Le besoin d'animation foncière.

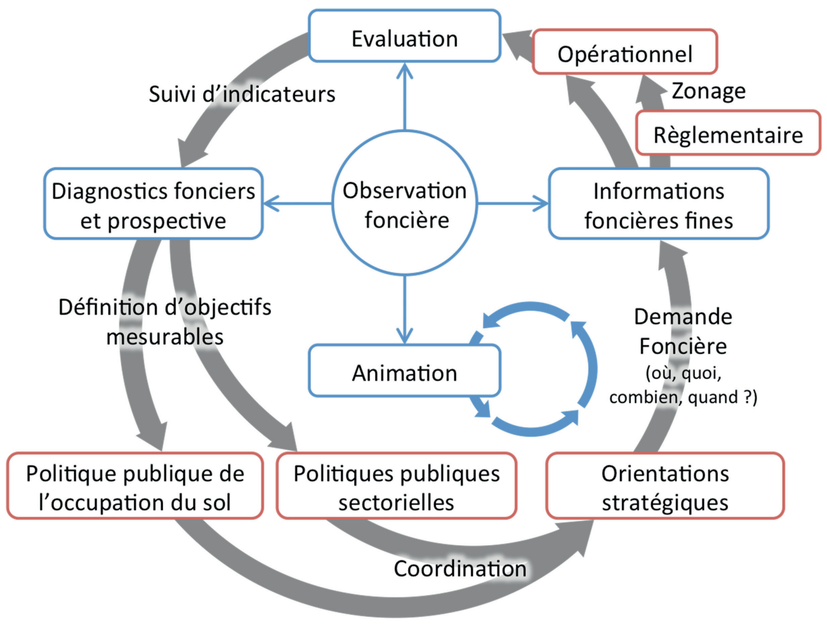

- Identification des besoins exprimés au niveau communal : manque d'information concernant l'appropriation et la valeur des biens fonciers, manque d'informations spécialisées (subdivision du bâti, pollution des sols, impétrants), nécessité d'une meilleure accessibilité pour les informations utiles dans la gestion courante (permis d'urbanisme, demandes notariales, infractions…) dans le montage des projets ou pour l'amélioration des politiques publiques.
- Proposition de 3 scénarios pour l'opérationnalisation de l'observation foncière en Wallonie.

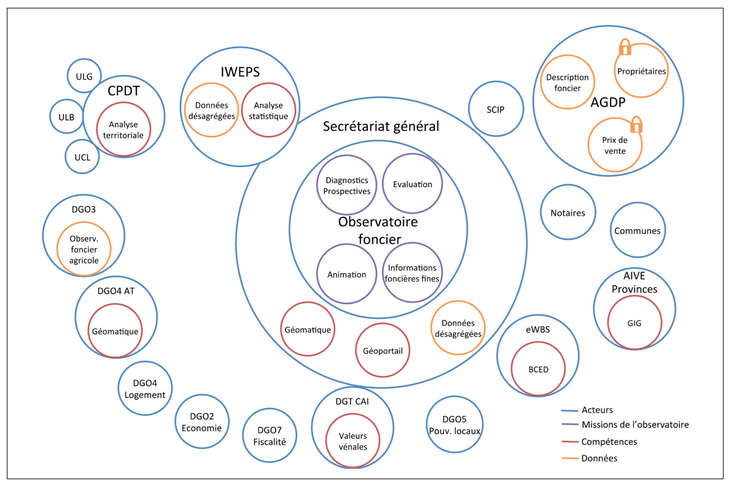

Scénario 1 : Un observatoire foncier intégré au SPW

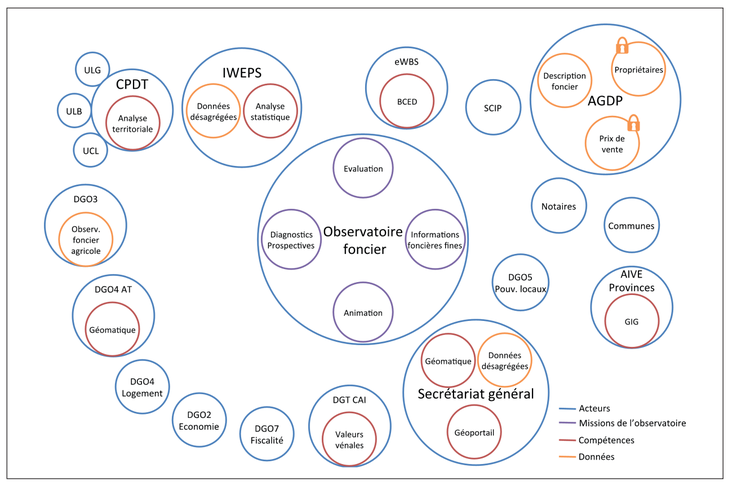

Scénario 2 : Une structure régionale autonome et indépendante

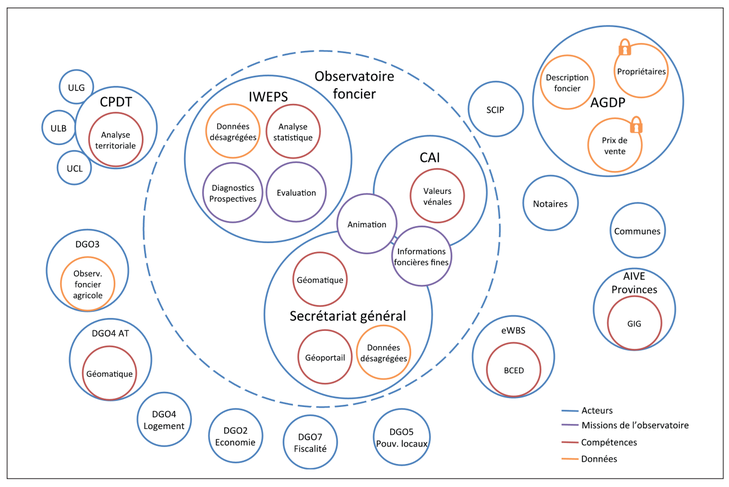

Scénario 3 : Un observatoire transversal et collaboratif

S. HENDRICKX, C. RUELLE, S. ZANGL, P. COPÉE (Lepur-ULiège), M. GRANDJEAN (CREAT-UCL), C. MARLIER (ELI-UCL)
Sous la direction de P. DEFOURNY (ELI-UCL) et J-M. HALLEUX (Lepur-ULiège)

Avec le soutien de la Wallonie
Décembre 2017

http://www.cpdt.wallonie.be
> Recherches finalisées > Année 2015-2016
> Systèmes d'informations foncières et politiques publiques (R.3)